

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1213

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 14

À l'alinéa 4, substituer à la référence :

« L. 11410 »

la référence :

« L. 114-10 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.